Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260407-D2026_04_07_08-DE

COMMUNE DE CALLAC

Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 7 Avril 2026

Convocation du :	*31 mars 2026*
Date d'affichage :	*31 mars 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	19
Votants :	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026/04/07/08 **Nomenclature 5.3**

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-François LE PEILLET, Maire.

Étaient présents :
Jean-François LE PEILLET – Cinthia CAMILO-AUFFRET – Jean-François COATRIEUX – Angélique RAFIGNON – Yves LANCIEN – Emilie BONINO – Bruno LEBRETON – Odile DUCHATEAU – Guillaume DELMAIRE – Eva VOLLEE – Richard PERRIN – Noëlle MADEC – Moulay DRISSI – Danielle HAMON – Benjamin TAGUET – Nicole SILVESTRE – Stéphanie LE CUN – Denise LARHANTEC – Benjamin BOUTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Le Conseil a désigné comme secrétaire de séance Mme Eva VOLLÉE.

Objet : Désignation d'un correspondant "Sécurité routière"

Le Conseil Municipal en date du 22 juin 2020 avait désigné un élu "correspondant "Sécurité routière »".
L'élu désigné correspondant "Sécurité routière" sera régulièrement informé de l'action de l'Etat au plan national et pourra s'appuyer sur les ressources et les compétences mises à sa disposition au plan départemental, aussi bien par l'Etat que par le Conseil départemental ou les autres acteurs locaux, pour mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation sur la commune. Des formations thématiques lui seront également proposées.

A l'unanimité des votants, sont désignés Correspondants « Sécurité routière » les conseillers municipaux suivants :
Titulaire : M. Jean-François LE PEILLET - Suppléant : M. Moulay DRISSI

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-François LE PEILLET

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Eva VOLLÉE